



Fiche renseignement disponible à compléter dans nos services

## MODIFICATION RELATIVE À LA SOCIÉTÉ

- 1 exemplaire original ou certifié conforme par le représentant légal de la société du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (enregistré par le service des Impôts)
- 1 exemplaire des statuts mis à jour, daté et certifié conforme par le représentant légal de la société
- 1 exemplaire du journal d'annonces légales contenant l'avis de modification ou attestation de parution dans un journal d'annonces légales
- 1 exemplaire du récipissé de dépôt auprès du Greffe du TC du rapport du commissaire à la transformation

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- 1 pouvoir signé en original lorsque ce n'est pas le représentant légal de la société qui effectue la formalité (modèle dans nos services)
- 1 mandat CCI complété et signé en original et les Conditions Générales de vente

## SITUATION SOCIALE

Numéro de sécurité sociale (copie de la carte vitale souhaitée).

## TARIFS

- ▶ 256,60 € à l'ordre du Greffe du TC
- ▶ Frais CCI : 120€ TTC



**ALERTE !** Cette liste de pièces n'est donnée qu'à titre indicatif et peut changer sans préavis tant en raison des modifications réglementaires, que du contrôle de légalité du Greffe ou de la nature particulière de la formalité et des pièces supplémentaires requises dans ces cas d'espèces. **N'hésitez pas à faire appel à nos services en cas de nécessité.**